

PAR COURRIEL

Québec, le 23 avril 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au Feuilleton et préavis du 20 mars 2024 par la députée de la circonscription de Bourassa-Sauvé, au sujet des besoins en infrastructure et en équipement des maisons des jeunes (MDJ).

La Politique québécoise de la jeunesse 2030 a pour objectif général d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, dans un contexte de changements démographiques, afin qu'ils contribuent pleinement à façonner le Québec d'aujourd'hui et de demain.

En cohérence avec le Plan d'action jeunesse 2021-2024, le Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) a pour objectif de soutenir l'amélioration des infrastructures principalement destinées aux jeunes de 15 à 29 ans, partout au Québec, en complémentarité des autres programmes gouvernementaux.

Les types de travaux admissibles sont des projets de construction, d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement, de réaménagement et d'acquisition de bâtiments.

Les demandeurs admissibles incluent entre autres, les organismes sans but lucratif, immatriculés au Registraire des entreprises du Québec et qui permettent la mise en œuvre de services aux jeunes, conformément à la mission de l'organisme.

... 2

Le PAFIJ soutient de nombreux organismes communautaires jeunesse aux quatre coins du Québec dans la mise en œuvre de leurs activités, dont les MDJ. En effet, il s'agit du type d'organisme le plus financé dans le cadre de ce programme :

- Pour l'édition 2021-2022 de l'appel à projets PAFIJ, le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) a financé 9 projets déposés par une MDJ sur 21 projets. Cela équivaut à 43 % des projets financés.
- Pour l'édition 2022-2023, le SAJ a financé 5 projets déposés par une MDJ sur 18 projets, soit 28% des projets financés.
- Pour l'édition 2023-2024, le SAJ a financé 9 projets déposés par une MDJ sur 24 projets, soit 38% des projets financés.

Par ailleurs, un montant de 3,9 M\$ est réservé pour le PAFIJ pour l'édition 2024-2025. Cela permettra de poursuivre notre contribution à la réalisation d'espaces et de lieux plus modernes et invitants à l'image de la jeunesse québécoise.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

N/Réf. : 51027